

PROJET PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE DE L’AQRP DE LANAUDIÈRE (ARA)
tenue le mercredi 27 avril 2022, à 13h 00,
en visioconférence au moyen de la plateforme Zoom

PRÉSENCES :

Membres du comité exécutif régional :

Mme Yolande Buisson, présidente
M. Robert Couture, 1er vice-président
M. Daniel Morin, 2e vice-président
M. Bernard Lambert, trésorier
M. Benoit Poulin, secrétaire

Autres membres du conseil régional :

M. Serge Baril
M. Denis Bourassa
M. Réjean Fontaine

Membres de l’AQRP de Lanaudière :

19 membres inscrits
16 membres présents
Non-membres : 0 non-membre

Président d’élections : M. Jn-Guy Saint-Gelais, président du conseil régional de l’AQRP de l’Estric

Est invité : M. Marc Laporte, technicien informatique de l’AQRP

MOT DE BIENVENUE

La présidente du conseil régional de Lanaudière, Mme Yolande Buisson, qui agit à titre de présidente d’assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle salue cordialement les membres de l’assemblée et présente M. Jn-Guy Saint-Gelais qui a été nommé président d’élections par décision du conseil régional. Elle souligne également la présence de M. Marc Laporte, technicien informatique de l’AQRP, qui assure le soutien informatique et technique tout au long de la rencontre. De plus, elle mentionne que M. Benoit Poulin, secrétaire du conseil régional, agit en tant que secrétaire d’assemblée et secrétaire d’élections.

Après avoir présenté les autres membres du conseil, elle précise le déroulement de la rencontre et elle rappelle la procédure selon laquelle, après la clôture de l’ARA, le conseil régional se réunira afin d’élire les administrateurs au sein du conseil régional.

Le secrétaire d'assemblée procède à l'appel des personnes inscrites qui sont appelées à signifier leur présence en levant la main.

1. Avis de convocation et quorum

L'avis de convocation ayant été dûment transmis et le quorum constitué du nombre de membres présents étant constaté, la présidente d'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée régionale annuelle à 13h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande au secrétaire d'assemblée de procéder à la lecture de l'ordre du jour. À la suite de la lecture de l'ordre du jour par le secrétaire d'assemblée, il est proposé par M. Serge Baril et appuyé par Mme Francine Paradis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Mot de bienvenue

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régionale annuelle (ARA) du 30 avril 2021
4. Mot de la présidence régionale
5. Rapport de la présidence
 - a. Présentation du bilan annuel des activités 2021-2022
6. Rapport de la trésorerie
 - a. Présentation des états financiers pour l'année 2021-2022
 - b. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023
7. Ouverture de la période d'élections
8. Fermeture de la période de mise en candidature et élections
9. Présentation de la nouvelle constitution du conseil régional
10. Questions diverses
11. Suivi des résultats du quiz lors de l'ARA 2021
12. Remerciements et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régionale annuelle du 30 avril 2021

Les membres de l'assemblée ayant pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 30 avril 2021 qui a été déposé sur la page du conseil régional de Lanaudière sur le site Web de l'AQRP, il est proposé par M. Jean-Pierre Corneau et appuyé par Mme Micheline Lavallée que le procès-verbal de l'assemblée régionale annuelle tenue le 30 avril 2021 soit adopté avec dispense de lecture, tel que rédigé. La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Mot de la présidence régionale

Tout d'abord, Mme Buisson mentionne aux participants qu'elle ne renouvellera pas son mandat à la présidence de l'AQRPL, mandat qui se termine cette année. Cette dernière a accepté, le 8 avril dernier, le poste de 1re vice-présidente à l'AQRP à Québec. Mme Buisson demeurera à titre de présidente sortante de l'AQRPL jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) à Saguenay les 8 et 9 juin où celle-ci sera officiellement confirmée dans sa nouvelle fonction.

Bien que la dernière année ne nous ait pas permis encore une fois de tenir des activités en présence de nos membres à cause des conditions sanitaires, nous avons quand même, comme comité régional, posé des actions afin de maintenir le lien avec nos membres régionaux et aussi leur retourner des montants d'argent sous forme de chèque et d'activité. Ce sujet sera abordé dans le bilan annuel de nos activités.

Enfin, madame la présidente tient à remercier l'ensemble des membres du conseil régional de leur support et du travail accompli au cours des années de son mandat à la présidence de l'AQRPL. Elle souligne le travail d'équipe et la collaboration de tous qui a permis de redonner au conseil régional un nouvel élan après des années difficiles dans le passé.

5. Rapport de la présidence

5.1. Présentation du bilan annuel des activités 2021-2022

Dans un premier temps, la présidente du conseil régional dresse le bilan annuel des activités régionales du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 malgré le fait qu'aucune activité en présence de membres n'a pu être tenue dans la dernière année.

Cette année, n'ayant pu organiser d'activités en présence, le conseil a procédé en décembre dernier à un tirage de chèques parmi l'ensemble de nos membres. Ainsi, nous avons fait encore de nombreux heureux parmi nos membres qui nous ont souligné leur appréciation face à ce geste du comité régional. L'autre décision prise par le conseil fut d'organiser une remise de boîte repas de cabane à sucre. Compte-tenu que nous avions prévu organiser une activité de cabane à sucre en présence des membres en mars 2022 et dans l'incertitude des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID, les membres du conseil ont proposé de remettre à nos membres des boîtes repas de cabane à sucre aux 175 premiers membres qui s'inscriraient à cette activité par le biais du site WEB de l'AQRP. Pour rejoindre également nos membres qui ne possèdent pas d'adresse courriel, il a été convenu de remettre 30 autres boîtes repas aux 30 premiers membres qui communiqueraient avec nous par téléphone. Ainsi au total, c'est 215 boîtes repas qui ont pu être remises à nos membres par l'entremise de la cabane à sucre Osias de St-Alexis. Nous n'avons reçu que des félicitations de nos membres pour la tenue de cette activité. Ainsi cette année, nous avons rejoint directement plus de 300 de nos membres avec qui nous avons eu une communication directe.

En ce qui concerne le recrutement des nouveaux membres, notre région a terminé au troisième rang en 2020-2021 pour le recrutement de nouveaux membres avec un résultat de 101% de l'objectif visé. La région des Laurentides avait été la région avec le plus de nouveaux membres, soit 113% de leur objectif et enfin, la région de Laval a atteint 104% de leur objectif. Pour ce résultat, on nous a remis la somme de 250\$, somme comptabilisée dans nos revenus pour l'année 2021-2022. Pour l'année 2021-2022, il nous reste à savoir, avec l'ajout de 195 nouveaux membres, à quelle position nous nous situerons dans la cible de recrutement. Les résultats pour chaque région seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle les 8 et 9 juin.

Les membres sont invités à prendre connaissance du bilan annuel 2021-2022 ainsi que de tous les autres documents présentés au cours de la rencontre sur la page du conseil régional de Lanaudière sur le site Web de l'AQRP.

6. Rapport de la trésorerie

6.1. Présentation des états financiers 2021-2022

La présidente d'assemblée invite le trésorier, M. Bernard Lambert, à faire la lecture des états financiers du conseil régional de Lanaudière pour 2021-2022. Le trésorier présente et commente les éléments du bilan financier puis il répond aux questions de l'assemblée. Le trésorier fait également état des prévisions budgétaires 2022-2023 et rappelle à nouveau que tous les documents présentés sont disponibles sur le site Web de l'AQRP.

6.2. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023

La présidente invite le trésorier du conseil régional à présenter les prévisions budgétaires 2022-2023 telles qu'approuvées par l'AQRP. Le trésorier résume les grandes lignes de la planification budgétaire et en commente le contenu.

7. Ouverture de la période d'élections

La présidente ayant remis la parole au président d'élections, M. Jn-Guy Saint-Gelais. Celui-ci informe l'assemblée que six postes sont à pourvoir au sein du conseil régional tel que déterminé par résolution du conseil régional, cette décision appartenant à ce même conseil selon les règlements en vigueur. Par conséquent, il annonce que six personnes devront être élues par l'assemblée.

Le président d'élections fait état du profil recherché pour les membres d'un conseil régional tout en mentionnant que le document sur lequel il s'appuie est accessible en consultant le site Web de l'Association. Le président d'élections ouvre la période de mise en candidature et précise avoir reçu les candidatures des quatre membres sortants du conseil régional ainsi que les candidatures de deux autres membres afin de pourvoir les six postes disponibles.

Les six candidats proposés, soit M. Robert Couture, M. Daniel Morin, M. Denis Bourassa, M. Bernard Lambert, Mme Francine Gerbeau et Mme Sylvie Bonenfant acceptent respectivement leur mise en candidature.

Puisqu'il y a six postes à combler et puisque le président d'élections a reçu six candidatures, le président d'élections annonce que sont élus par acclamation, M. Robert Couture, M. Daniel Morin, M. Denis Bourassa, M. Bernard Lambert, Mme Francine Gerbeau et Mme Sylvie Bonenfant.

8. Fermeture de la période de mise en candidature et élections

Le président d'élections, M. Jn-Guy Saint-Gelais, demande à l'assemblée de procéder à la fermeture de la période d'élections. Il est proposé par M. Jean-Pierre Corneau et appuyé par M. Gilles Turgeon que la période de mise en candidature soit fermée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président d'élections déclare que M. Robert Couture, M. Daniel Morin, M. Denis Bourassa, M. Bernard Lambert, Mme Francine Gerbeau et Mme Sylvie Bonenfant ont été élus par acclamation, et ce, pour un mandat de deux ans.

Le président d'élections adresse ses félicitations aux membres du conseil qui ont bien voulu renouveler leur engagement envers l'AQRP et les nouveaux membres qui ont intégré le conseil régional.

9. Présentation des membres du conseil régional

Avec l'accord du président d'élections, M. Jn-Guy Saint-Gelais, la présidente présente l'ensemble des membres constituant le présent conseil régional de l'AQRP de Lanaudière:

- M. Serge Baril
- M. Denis Bourassa
- Mme Francine Gerbeau
- Mme Sylvie Bonenfant
- M. Robert Couture
- M. Réjean Fontaine
- M. Bernard Lambert
- M. Daniel Morin
- M. Benoit Poulin

10. Questions diverses

Quelques personnes prennent la parole pour souligner leur appréciation pour le travail des membres du conseil régional dont la plus récente tenue de l'activité de cabane à sucre à la maison. On félicite le conseil régional pour leur travail lors de la dernière année.

Plusieurs personnes remercient également Mme Buisson, présidente sortante pour son travail exceptionnel à l'AQRPL.

11. Suivi des résultats du quiz lors de l'ARA 2021

Le trésorier, M. Bernard Lambert, nous informe que plusieurs membres avaient participé à prédire la date à laquelle L'AQRPL pourra reprendre des activités en présence de ses membres. La personne gagnante ayant choisi la date la plus près de la fin des mesures sanitaires est Mme Micheline Lavallée qui avait prédit le 14 janvier 2022 pour la reprise de nos activités. Cette dernière se méritera une gratuité à l'une de nos futures activités en présence qui sera organisée éventuellement.

12. Remerciements et levée de la séance

Avant de conclure, la présidente rappelle aux membres la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu les 8 et 9 juin 2022 à Saguenay. Enfin, la présidente tient à souligner le support de M. Marc Laporte, technicien informatique de l'AQRPL, qui a permis aux membres de l'assemblée de se rencontrer de façon virtuelle. Elle adresse également tous ses remerciements aux employés de la direction générale qui ont permis de peaufiner les documents présentés aux membres lors de la rencontre. Après avoir remercié tous les participants, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Pierre Corneau et appuyé par M. Gilles Turgeon que la séance soit levée à 15h15.

Benoit Poulin, Secrétaire d'assemblée